



**PRÉFET  
DE LA GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cayenne, le

18/04/24

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
Direction de l'aménagement des territoires  
et de la transition écologique

Ref : DATTE/STECT/UAE/2024- 95

Contact : [marie-josephe.charlery@guyane.pref.gouv.fr](mailto:marie-josephe.charlery@guyane.pref.gouv.fr)

Le préfet

à

UNION MINIERE de GUYANE (UMG)  
Madame Jozivani BRANDELERO  
Kelex route de la Madeleine  
258 rue Justin Catayée  
97300 Cayenne

**Objet :** Décision de l'Autorité environnementale suite à l'examen au cas par cas pour un projet d'AEX crique « Petit Vévoni » à Régina.

Vous avez transmis à l'Autorité environnementale, le 15 février 2024, une demande d'examen au cas par cas pour un projet d'AEX (autorisation d'exploitation minière) crique « Petit Vévoni » à Régina.

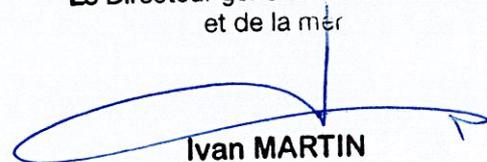
Je vous informe qu'en l'absence de décision rendue à l'issue du délai de 35 jours, la décision tacite de l'Autorité environnementale vaut obligation de procéder à une étude d'impact.

J'attire, cependant, votre attention sur le fait que votre projet est à proximité immédiate du fleuve Approuague sur lequel se développent de nombreuses activités humaines notamment la pêche et le tourisme, que la ZNIEFF II « Fleuve Approuague » se caractérise par la richesse de sa flore et de sa faune aquatique, cette dernière comportant de nombreuses espèces protégées y compris avec leur habitat, certaines classées comme en danger d'extinction. Dans ce secteur les risques d'impacts cumulés sur l'environnement au regard des projets miniers exercent une forte pression sur l'Approuague.

Toutefois, vous avez la possibilité de former un recours gracieux auprès du préfet de la Guyane dans un délai de deux mois suivant la date de notification de la décision.

Pour le préfet.

**Le Directeur général des territoires  
et de la mer**



Ivan MARTIN

Impasse Buzaré CS 97306 Cayenne cedex  
Tel : 05 94 21 54 32

Mél : [autorite-environnementale.guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:autorite-environnementale.guyane@developpement-durable.gouv.fr)  
[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)